

Patrimoine

DU PAYS DE MAYENNE



LES CAHIERS DU PAYS DE MAYENNE

LA FONDATION
GUYARD-LINTIER

LA FOIRE
DE LA MADELEINE



LES JARDINS OUVRIERS
D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

de Barthelemy - 2000

SEPTEMBRE 2000



8 €

SOMMAIRE

- **LA MADELEINE A MAYENNE**



- **DES JARDINS OUVRIERS D'AUTREFOIS....
AUX JARDINS FAMILIAUX D'AUJOURD'HUI**



- **LA FONDATION GUYARD-LINTIER**



Les foires et triballes, cause de lascivité, ivrognerie et batteries sanglantes, incompatibles avec la fête d'un saint patron ou d'un service divin du dimanche furent remises au lendemain. C'est pourquoi nous retrouvons dès 1665 la foire de la Madeleine le 23 juillet.

Avant la Révolution, il y avait, à Mayenne, sept foires par an :

1. La foire du 1^{er} de l'an - 2 janvier.
2. La foire de la Passion, qui se tint d'abord le lundi de la fête de la Passion, puis le vendredi précédent.
3. La trinité, le vendredi avant cette fête.
4. La Madeleine, le 23 juillet, lendemain de la fête de Sainte Marie Madeleine.
5. La foire franche, jour de la fête de la décollation⁵ de Saint Jean Baptiste.
6. La Saint Mathieu – 21 septembre – dite aussi jadis foire Saint Maurice.
7. La Saint Clément – 23 novembre.

Aujourd'hui, seulement deux foires subsistent encore, la foire de la Madeleine et la foire de la Passion. Exclusivement acquise au négoce d'animaux d'élevage, la foire de la Passion se situe le jeudi, deux semaines et demie avant Pâques, sur le parc des expositions.

La foire franche se tenait, de temps immémorial, au delà des Buttes⁶, paroisse de Saint Baudelle, à l'endroit dit la Mare-aux-Sorciers, situé entre la maison du Point du Jour et celle de la Croix. L'espace faisant défaut pour contenir les bestiaux, leurs conducteurs occupèrent successivement la rue des Buttes, le placite (dit aussi place du Jubilé, puis place de l'Union, aujourd'hui place Juhel ; on finit par ne plus exposer en vente les bestiaux à la Mare-aux-Sorciers. La municipalité de Saint Baudelle s'en plaignit vers 1865, mais elle ne put justifier du droit qu'elle pouvait avoir à conserver la foire franche sur son territoire. A cette époque, les limites de la commune de Saint Baudelle arrivaient jusqu'au pied du château de Mayenne englobant des noms comme : le Bras d'Or, la rue des Vergers, les Buttes, le Grand Logis, la Petite-Croix, les Grands Moulins, Berne, la Ménardière...



Place Gambetta

⁵ Décollation : action de couper la tête.

⁶ Les Buttes : Les buttes de Mayenne (rue Jules Ferry) près du vieux château étaient jadis le tertre où l'on tirait à l'arc.

